

Document d'information **Progrès réalisés depuis octobre 2002**

Beaucoup de progrès ont été réalisés au cours des 15 derniers mois depuis la première réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de l'immigration. Voici quelques-unes des initiatives mises de l'avant depuis octobre 2002.

Colombie-Britannique

- Mai 2003 – Accord relatif à la collaboration entre le Canada et la Colombie-Britannique en matière d'immigration, prolongé d'une année. Cette entente prévoit le maintien du transfert des services d'établissement à la Colombie-Britannique et l'application du Programme des candidats d'une province (PCP).
- Composante relative aux étudiants étrangers ajoutée au PCP.
- Élargissement important du programme provincial de reconnaissance des compétences internationales grâce, notamment, aux mesures suivantes : création de ressources Internet et d'un programme de prêts; réalisation de divers projets pilotes pour les métiers et les professions, dont les ingénieurs et les infirmiers; partenariats entre le gouvernement et le secteur privé pour aider les nouveaux immigrants ayant des compétences spécialisées à accéder au marché du travail.
- Étude pour déterminer les lacunes relatives aux services d'établissement destinés aux immigrants de langue française. Le guide à l'intention des nouveaux arrivants en C.-B. traduit en français et remis aux immigrants francophones.
- La C.-B. et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) concertent leurs efforts pour encourager de nouveaux partenaires à utiliser l'immigration comme outil d'aide au développement des petites collectivités. La composante du PCP ayant trait à l'immigration des gens d'affaires mise de l'avant pour attirer de nouvelles entreprises dans les régions de la C.-B.

Alberta

- Deux ententes entre CIC et l'Alberta visant à attirer et à retenir davantage d'étudiants étrangers. La première est un projet pilote pour accélérer le traitement des demandes de permis d'études pour les étudiants étrangers des pays désignés. La seconde permet aux étudiants étrangers qui ont obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire albertain et qui travaillent actuellement en Alberta, grâce à un permis de travail, pour diplômés de rester et de travailler dans la province pour une année supplémentaire.
- PCP de la province prolongé et nombre de candidats porté à 800 jusqu'en 2005.
- L'Alberta élabore une stratégie en vue d'intégrer les immigrants qualifiés à l'économie albertaine. Cette stratégie traitera des obstacles à l'intégration et de la reconnaissance des compétences étrangères. Elle servira de complément au travail entrepris par le service d'évaluation des compétences internationales de l'Alberta.

Saskatchewan

- Août 2003 – Accord Canada-Saskatchewan en matière d'immigration modifié et prolongé d'une année. Des négociations se poursuivent pour l'établissement d'une nouvelle entente-cadre à long terme.
- Novembre 2002 – nouvelle entente sur le PCP portant le maximum de candidats à 200 par année.

Manitoba

- Juin 2003 – nouvel Accord Canada-Manitoba en matière d'immigration. L'Accord comprend une nouvelle approche par laquelle CIC et le Manitoba détermineront le nombre de participants au PCP; et de nouvelles initiatives seront mises de l'avant pour répondre aux besoins des régions en matière d'immigration et d'établissement et pour aider les collectivités de langues officielles minoritaires.
- En 2003, l'immigration au Manitoba a augmenté de 40 % pour atteindre approximativement 6 470 nouveaux arrivants, le nombre le plus élevé en plus de dix ans. Le plan d'action pour la croissance économique du Manitoba prévoit 10 000 immigrants annuellement ainsi que des services d'établissement, des processus de reconnaissance des compétences et des partenariats communautaires plus efficaces.
- Cadre de travail pour l'initiative de la reconnaissance des compétences au Manitoba pour mettre sur pied un système de reconnaissance des compétences juste et efficace, qui permettra aux immigrants très qualifiés d'accéder à des postes pour lesquels ils ont été formés et ont de l'expérience.
- Octobre 2003 – protocole d'entente pour un projet pilote d'une durée de deux ans pour permettre aux étudiants étrangers au niveau postsecondaire de travailler hors campus. Ce projet favorisera les études internationales au Manitoba et fournira aux étudiants une expérience de travail intéressante, un atout pour les candidats au PCP.
- Novembre 2002 – premier protocole d'entente triparti au Canada au sujet du Programme d'aide pour le parrainage de réfugiés par le secteur privé de Winnipeg.
- Grâce à un nouveau processus fédéral de traitement de groupe de réfugiés, le Manitoba a reçu, depuis novembre 2003, un premier contingent de Soudanais, qui comptait plus de 190 réfugiés.

Ontario

- Rencontre des ministres provincial et fédéral. Ils ont convenu de négocier une entente bilatérale pour aider les immigrants et la province. L'Ontario consulte les partenaires de l'immigration et les municipalités pour obtenir leurs commentaires sur l'entente.
- L'Ontario travaille avec le Toronto Region Immigrant Employment Council, qui comprend des représentants des secteurs public, privé et communautaire, pour offrir aux immigrants de meilleurs débouchés sur le marché du travail.
- D'autres projets de formation liés à la transition sont en voie de réalisation pour évaluer la qualification et les compétences des immigrants, fournir de la formation et de l'expérience de travail et aider les immigrants qualifiés à s'intégrer rapidement le marché du travail.
- Élargissement des programmes d'évaluation et de formation des diplômés en médecine étrangers pour aider les médecins formés à l'étranger à obtenir le droit de pratiquer au pays.
- Élargissement du Passport to Business Success Program visant à encourager le démarrage de petites et moyennes entreprises par des gens d'affaires immigrants.
- Collaboration avec CIC pour évaluer les programmes d'établissement et d'intégration destinés aux immigrants.

Québec

- La ministre Courchesne a mené, au cours de l'automne 2003, des consultations auprès des représentants des communautés culturelles et des organismes communautaires ainsi que d'acteurs socioéconomiques du Québec au sujet des enjeux en matière d'immigration, de l'intégration et des relations interculturelles.

- La ministre déposera sous peu un plan d'action pour favoriser la pleine participation à la société québécoise des personnes immigrées et des membres des communautés culturelles.
- La ministre attend, d'ici la fin mars 2004, un avis du Conseil des relations interculturelles du Québec relativement à la diversité religieuse, qui a grandement influé sur l'immigration des quinze dernières années.

Nouvelle-Écosse

- En collaboration avec ses partenaires – monde des affaires, milieu de l'éducation et syndicats –, les organismes d'établissement et d'autres intervenants, la Nouvelle-Écosse est à formuler une meilleure stratégie d'immigration visant le recrutement, l'intégration et la rétention d'immigrants, et ce, afin de répondre aux besoins démographiques et de compétences. Un directeur de l'immigration et des services d'établissement a été embauché pour l'élaboration de la stratégie.
- La Nouvelle-Écosse et Citoyenneté et Immigration Canada élaboreront un accord visant la réalisation d'un projet pilote qui permettra à des étudiants étrangers diplômés d'établissements d'enseignement postsecondaires publics de la Nouvelle-Écosse de demander le renouvellement de leur permis de travail pour une deuxième année dans le cas d'emplois liés à leur domaine d'études. La Nouvelle-Écosse continuera d'examiner des moyens d'accroître le recrutement d'étudiants étrangers dans ses établissements d'enseignement postsecondaires.
- Des discussions sont en cours avec le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard à propos de l'établissement d'un portail unique pour l'évaluation des compétences étrangères et dont les trois provinces se serviraient.
- Novembre 2003 – des membres du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse ont fait partie de l'équipe de la Nouvelle-Écosse qui a participé à une campagne, à Paris, visant à promouvoir le recrutement d'immigrants francophones.

Nouveau-Brunswick

- Mars 2003 – entente avec CIC permettant aux étudiants étrangers diplômés d'un collège ou d'une université du Nouveau-Brunswick de travailler dans la province pendant une période additionnelle d'une année, si l'emploi est lié à leur domaine d'études. Les permis de travail pourront être renouvelés pour une deuxième année.

Terre-Neuve-et-Labrador

- Sous la direction des premiers ministres des provinces de l'Atlantique, Terre-Neuve-et-Labrador étudie les programmes et les politiques régionaux, afin d'augmenter le recrutement et la rétention d'immigrants en région.

Territoires du Nord-Ouest

- Les T. N.-O. et CIC concertent leurs efforts pour appuyer davantage l'industrie minière du diamant en facilitant l'entrée de travailleurs étrangers temporaires et en augmentant le nombre de travailleurs qualifiés permanents que ce secteur embauche. Le travail se poursuit.

Canada

Conférence sur l'établissement

- Octobre 2003 – de concert avec des représentants du secteur de l'établissement, CIC a organisé la deuxième Conférence nationale sur l'établissement, à Calgary. Quelque 350 fournisseurs de services d'intégration et gestionnaires du programme ont eu l'occasion de discuter avec les fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux des moyens d'améliorer les services destinés aux immigrants.

Consultants en immigration

- Octobre 2003 – création de la Société canadienne de consultants en immigration (SCCI), organisme indépendant et autoréglementé pour régir les activités des consultants en immigration. Donne suite au travail d'un comité consultatif qui s'est penché sur les problèmes qui persistaient dans le domaine des consultants en immigration.
- CIC propose des règlements qui obligeront les consultants en immigration à être membre en bonne et due forme de la SCCI ou du Barreau d'une province ou d'un territoire.

Communautés francophones en situation minoritaire

- Le gouvernement du Canada s'engage à redoubler d'efforts pour attirer des immigrants vers les communautés francophones en situation minoritaire à l'extérieur du Québec et pour les intégrer.
- Novembre 2003 – le Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire rend public un cadre stratégique pour encourager l'immigration dans les communautés francophones en situation minoritaire. Le cadre stratégique permettra à ces dernières de tirer parti des avantages économiques et sociaux de l'immigration.
- Le Plan d'action sur les langues officielles prévoit une somme de 9 millions de dollars, répartie sur cinq ans, pour la promotion de l'immigration dans les communautés francophones à l'extérieur du Québec.

Formation linguistique enrichie

- Le gouvernement du Canada est à concevoir un programme de formation linguistique à des niveaux plus élevés, et ce, dans les deux langues officielles. Le programme comprendra des stages en milieu de travail, ainsi que des possibilités de mentorat ou de réseautage pour aider les immigrants et les réfugiés.

Étudiants étrangers

- CIC prépare une stratégie pour faire du Canada une destination de choix pour les étudiants étrangers. Des projets pilotes sont en voie de réalisation avec les provinces.

Traitement de groupes de réfugiés

- Novembre 2003 – arrivée du premier groupe de réfugiés sélectionnés pour venir au Canada dans le cadre d'un processus de traitement de groupe. Le traitement de groupe permet d'identifier des populations entières de réfugiés, plutôt que des individus, et aident ces gens à se rétablir dans la même communauté.

Programme des candidats d'une province

- Le Canada reconnaît l'utilité d'améliorer le Programme des candidats d'une province (PCP) et s'engage à mettre en œuvre un grand nombre des recommandations du Comité permanent sur la citoyenneté et l'immigration.
- Création d'un groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur le PCP.

FINAL : le 16 janvier, (edited by Emmanuelle)

- Le PCP permet aux provinces et aux territoires de désigner des immigrants qui contribueront à leur développement économique et social.

Établissement

- CIC, de concert avec d'autres ministères fédéraux, travaille à établir une source d'information unique et complète destinée aux immigrants potentiels et aux nouveaux arrivants.

Forum sur la biométrie

- Octobre 2003 – CIC a accueilli le forum « Biométrie : Incidences et applications pour la citoyenneté et l'immigration » qui a mis en vedette plusieurs présentations de la part d'un grand nombre d'experts du Canada et de l'étranger ainsi que de hauts fonctionnaires. Les participants ont discuté de quelle façon la biométrie pourrait rehausser l'élaboration de politiques relatives à l'intégrité des documents, à l'immigration et à la vérification de l'identité des nouveaux arrivants et des citoyens canadiens.